

LE PATRON DU GROUPE SOS AGACÉ

LE 20 OCTOBRE 2011 SABINE BLANC ET OPHELIA NOOR

Rencontre avec Jean-Marc Borello, le tout puissant patron du Groupe SOS, employant 4000 personnes. Et entretien animé autour des sujets qui fâchent, de la gestion des ressources humaines au parc immobilier chez cet industriel de l'assistance sociale.



Mardi 18 octobre, nous avons rencontré Jean-Marc Borello, patron du Groupe SOS, dans le cadre de notre enquête sur ce géant de l'entrepreneuriat social. Fondé en 1984 avec Régine¹, cette entreprise s'est d'abord imposée comme un acteur de la lutte contre la toxicomanie, avant de devenir un industriel de l'intervention sociale tous azimuts. De la précarité jusqu'au développement durable. Une croissance exponentielle accompagnée de fortes critiques, en particulier sur l'opacité de son fonctionnement. Interview sans détour, en parlant des sujets qui fâchent. Un rendez-vous musclé.

Les conclusions du rapport de l'Inspection générale de la ville de Paris (IGVP) indiquent que vous n'avez pas tenu compte de leurs remarques. Pour quelles raisons ?

Ce que dit l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), c'est que la complexité du dispositif le rend difficilement lisible pour l'administration ce qui est assez logique puisque l'administration est compartimentée. L'IGAS vérifie les affaires sociales, l'IGVP le département de Paris, l'inspection débarque, ils connaissent une partie des choses et pas tout. Le dispositif d'SOS est complexe par nature et change tout le temps puisqu'on passe notre temps à créer des établissements et à en reprendre d'autres, donc ils ont raison et ça s'est accru depuis puisque les mêmes nous ont confié de nouveaux établissements, ont financé de nouvelles structures.

Compte tenu qu'une partie des remarques sont devenues des circulaires pour les associations pour s'organiser, ils [les inspecteurs] seraient un peu plus mesuré aujourd'hui. Par exemple le GIE (groupement d'intérêt économique) qui leur a posé question pendant 10 ans, qui était considéré comme original, atypique, aujourd'hui, c'est un conseil aux associations pour faire des économies. Et il y a deux rapports, beaucoup plus récents, qui disent exactement l'inverse c'est-à-dire que les montages permettent des économies.

Donc du coup vous n'avez pas vraiment tenu compte des remarques ?

(plus fort) Mais le rapport dit que l'inspection a du mal à comprendre, comme je ne suis pas responsable de l'organisation de l'administration, je ne peux que l'inviter à s'organiser différemment pour arriver à mieux comprendre.

Le rapport de l'IGVP explique que le conseil d'administration d'avril 2003 indique que le personnel du groupe SOS est prioritaire pour acheter les biens immobiliers du groupe qui seraient à vendre suivant un ordre hiérarchique. Les rapporteurs précisent "qu'on sort des schémas de cessions à des organismes agréés poursuivant un objet social. Plus tard votre association indiquera : "7,75% du programme total des cessions a été réalisé" sans jamais préciser la nature de ces cessions. Et les rapporteurs de conclure : "ces biens ayant été financés avec de l'argent public, l'exigence de transparence de ces cessions paraît tout à fait légitime". Pouvez-vous nous dire ce qu'il en a été de ces cessions ?

La citation est de 2003, c'est un peu ancien... Pour chaque proposition de l'administration, vous avez une réponse, donc...

C'était ça votre réponse : "7,75% du programme total des cessions a été réalisé", sans jamais préciser la nature de ces cessions explique l'IGVP.

Vous êtes vacataire à l'inspection générale, c'est ça ? Non, parce que ce sont des personnes d'autorité qui ont une mission de service public qui conclut un rapport sur la manière dont ça se passe, est-ce que c'est normal ou pas, ils ont une formation, une autorité, des voies de recours, judiciaires éventuellement s'ils se trompent. Et vous vous êtes où là-dedans ?

Nous sommes journalistes, on vous pose des questions.

Oui oui, il y a plein de journalistes qui se posent des questions depuis longtemps, en général, ils ont trouvé des réponses dans les rapports. Je ne dirai pas de mémoire ce qu'on a fait de 7,75% en 2003. Objectivement. Je vous ai demandé quand vous étiez au téléphone si vous vouliez que je prépare des documents, vous m'avez répondu non, je crains que ma mémoire ne soit un peu juste pour répondre 10 ans après.

C'est possible de nous les envoyer par mail ?

Mais les réponses, vous les avez !

Non, ils n'ont pas la réponse...

Ils, je sais pas, nous, en face de chaque observation, vous avez une réponse, il n'y en aura pas d'autre. Ils ont tous les moyens d'exiger des réponses complémentaires, a priori, s'ils l'ont pas fait c'est que voilà.

Nicolas Hazard (directeur de cabinet de Jean-Marc Borello) amène le rapport de JCLT (daté de 2009), qui répond sur l'organisation.

Vous devriez avoir des réponses, ça devrait répondre à la question que vous posez. La prise en charge des questions supports par le GIE, puisque c'est ce que vous vouliez savoir, permet à l'association...

Le GIE n'était pas la question en particulier.

« Le souci d'une gestion exemplaire permet de se concentrer sur le cœur de métier. » Il n'y a pas grand chose sur l'immobilier.

Comment choisissez-vous les citations extraites de certains de ces rapports qui figurent sur votre site ?

On choisit ce qu'il y a de mieux, vous faites pas ça vous ? Pour publier, vous prenez les plus mauvais de vos articles ?

C'est différent, nous ne sommes pas inspectés.

Je suis inspecté par des gens qui ont qualité pour m'inspecter et sûrement pas par des journalistes, qui d'ailleurs m'ont pas dit pour quel journal ils travaillaient, qui ne m'ont pas présenté leur carte de presse.

Nous lui expliquons que nous nous sommes présentées pour prendre rendez-vous et sortons nos cartes de presse.

Je vais pas commenter des rapports d'inspection, posez-moi des questions, si vous voulez une interview, posez-moi des questions claires, et je vous répondrai clairement. Des questions sur un rapport qui a 11 ans alors qu'il y en a eu trois depuis.

On va passer aux ressources humaines. Nous avons reçu le témoignage d'un ex-salarié, un historique du groupe. Dont on va peut-être vous lire des passages [Il s'agit d'un ancien cadre du groupe SOS qui, de manière détaillée, dénonce des fonctionnements opaques et pointe des pratiques associées à du harcèlement moral, NDLR].

Mais vous faites comme vous voulez, la presse est libre.

Nous lui lisons des citations.

Quelle est votre réaction ?

Vous voulez que je réponde ? 4000 salariés, avec un turn over, si la question, c'est ce que pense les salariés de leur entreprise, le plus simple c'est de leur demander. Maintenant, comme je ne sais pas qui parle, j'ai un peu de mal à vous répondre.

On ne peut pas citer la personne.

Ça devient une dénonciation anonyme, à tendance calomnieuse.

C'est bien pour cela qu'on vous demande de réagir.

Je crois d'ailleurs que vous avez dû interroger d'autres salariés qui ont répondu autre chose. J'ai été appelé par un garçon qui a été un peu étonné par votre manière de faire son entretien, en gros il y a déjà quelques semaines voire quelques mois, qui m'a écrit qu'il avait constaté votre déception de voir qu'il n'avait rien à dire sur le groupe SOS, c'est comme ça que je l'ai classé en lui disant que ce n'était pas très grave et je l'ai oublié.

Mais un journaliste, c'est quelqu'un qui pose de vraies questions, qu'est-ce que vous suspectez. Il y a un monsieur, à propos de l'immobilier, qui a suspecté quelque chose, je vais vous donner un scoop, un élu de Paris qui a suspecté notre filiale immobilière de permettre l'enrichissement de l'association. Il a été condamné au pénal en première instance, il était élu parisien, il a fait appel, il a été condamné en seconde instance. Enrichir une association, c'est enrichir personne, comme vous le savez. C'est un ancien du Front national, c'est d'ailleurs de là ou de Minute que sont venues les attaques en général, alors au moins ça permet de clarifier les choses.

Vous connaissez une entreprise où il n'y a pas un salarié qui n'a pas été licencié et mécontent ? C'est quoi cette histoire ? Ces méthodes ?

Nous avons un témoignage et...

Il est quasi anonyme.

Il n'est pas anonyme. Dans le cadre de notre travail, nous n'allons pas citer cette source qui a demandé à ne pas être cité. On vous apporte son témoignage on vous demande de réagir.

Et vous appelez comment une source qui refuse d'être citée ?

La protection des sources est un droit reconnu.

Oui, évidemment, et demain, je pourrais écrire qu'une source m'a prévenu que votre enquête était purement à charge, dans le souci de nuire dès le départ, que vous avez traité un certain nombre d'interlocuteurs de manière peu convenable d'après leurs dires, et je vous dirais, c'est une source anonyme.

Qu'est-ce que vous appelez peu convenable ?

Peu convenable, c'est une source anonyme, et que l'enquête était faite à charge pour chercher je ne sais trop quoi. Pas très clean. Bon ben je ne vous recevrai plus. Je pense même que j'ai eu tort de vous recevoir.

Photos et illustrations via Flickr sous licences Creative Commons, par  **boskizzi**

1. La première association du Groupe SOS fondée avec Régine en 1984 s'appelle SOS Drogue International [↗]

GAËTI

le 20 octobre 2011 - 13:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



On dirait que la mauvaise volonté (ou la mauvaise foi ?) ont été inventées pour lui.

En tout cas, il sait comment ne pas répondre aux questions. Même mes élèves en difficulté répondent avec plus de pertinence que ce monsieur ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GAVILAN

le 20 octobre 2011 - 13:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas concluant. Entretien musclé? Oui, du roulage de mécaniques (muscle-flexing) de part et d'autres. Et après?

Accessoirement, et je ne suis pas un ayatollah de l'orthographe, vous pourriez ne pas truffier les propos rapportés de fautes d'accord. Non?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DELCOURT

le 20 octobre 2011 - 14:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bonjour,

sincèrement, après avoir lu les 2 articles que vous consacrez au groupe SOS et à Mr Borello, je ne vois pas où vous voulez en venir

Loin de moi l'idée de défendre ni l'homme ni la galaxie SOS, j'ai également dans mon parcours personnel entendu des choses sur les méthodes et les montages du groupe SOS qui ne collent pas complètement avec l'idée que je me fais de l'ESS en général et du secteur associatif en particulier, mais dans le cas présent, je n'ai rien appris car vous n'apportez rien.

Entendons-nous, je ne vous fais pas le procès d'enquêter à charge. Je pense simplement que vous n'êtes qu'au début de votre enquête. Celle-ci est évidemment légitime, à titre personnel, j'aimerais y voir plus clair sur ce qui m'apparaît comme nébuleux chez SOS et sur les notions d'entrepreneuriat social qu'ils revendiquent et dont je me demande dans quelle mesure elles n'illustrent pas les dérives de l'ESS vers un capitalisme moral et social d'accompagnement et de réparation. Pour ce faire, le groupe SOS semble s'appuyer sur les fantasmes d'une génération motivée, éduquée et avide de donner du sens à son travail de par ses engagements (entreprendre autrement, travailler autrement) et qui découvre la précarité et la dureté des rapports au travail, là comme ailleurs.


Alors oui, une enquête, vite ! Une enquête fouillée, étayée, détaillée, illustrée, enrichie de témoignages (y compris anonymes s'ils rapportent des faits).

Clairement, que nous importe que vous ayez été confronté durant votre enquête à un homme qui se refuse à vous, ça fait partie du métier non, on est dans les coulisses, voyez-y un symptôme qui vous encourage à approfondir votre enquête, mais de grâce, merci de nous épargner votre tambouille.

J'attends vous l'aurez compris, autre chose d'OWNI.

*Amicalement,
A.D*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

LIONEL

le 20 octobre 2011 - 15:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




Je suis assez d'accord avec le commentaire précédent, cet article n'expose rien d'autre qu'une joute verbale.

Vous n'apportez pas d'autres éléments que des questions (dérangeantes effectivement) qui agacent votre interlocuteur.

Je trouve effectivement risqué de laissé transparaître une enquête à charge, sans d'autres éléments exposés (imaginons simplement que ce Monsieur soit exempt de tout reproche, sa réaction pourrait être compréhensible...)

Je ne le défend pas pour autant, mais j'attends aussi autre chose du "vrai" journalisme d'investigation, laissez donc cela aux autres.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

GOBIN

le 20 octobre 2011 - 17:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A lire votre votre interview, je comprends mieux Mr Borello que le but de votre enquête. Que voulez-vous démontrez ?

Ce que l'on ressent par contre dans vos questions c'est que vous l'avez "dans le nez". Beaucoup d'insinuations via "des sources à protéger" de votre part et vous ne restez pas centré sur les documents officiels.

Cela ne me semble pas factuel. Mais comme on le dit chez moi "facts and figures" c'est pas du français.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

L'AVOCAT DU DIABLE

le 20 octobre 2011 - 21:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A la lecture de cet interview c'est plutôt vous (un article anonyme par un journaliste anonyme ...), au vu du ton de vos questions qui semblent agacés de ne pas parvenir à lui faire dire quelque chose ... Vous vous attendez à quoi en agressant ce Monsieur ? Vous débutez dans le métier ou bien ?

Au final nous avons un papier où l'on apprend rien, absolument rien si ce n'est que votre naïveté s'est visiblement heurtée à expérience qu'il doit avoir lorsqu'il s'agit de vendre sa soupe et de répondre aux questions des commissions ou des journalistes.

Donc vous n'obtenez aucune information mais vous faites un article quand même ... Quel est l'intérêt ? Si ce n'est de tenter de démontrer que s'il ne dit rien et qu'il "s'agace" c'est qu'il à forcément quelque chose à se reprocher ... C'est à la limite de la malhonnêteté.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JYK

le 21 octobre 2011 - 0:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est une blague !? Comment vous pouvez publier un article d'une telle inconsistance ? Personne ne relit ou ne vérifie ce qui est publié ?

Ce n'est pas du travail sérieux... Et vous avez une carte de presse en plus... Vous êtes un professionnel...

J'attends vraiment plus de rigueur dans la publication de vos articles, OWNI.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDOUILLETTE AAAAA

le 23 octobre 2011 - 23:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Entièrement d'accord avec Delcourt.

Lorsque vous traduisez « conjuguer utilité sociale et efficacité économique » par « gérer le secteur social avec les méthodes du privé » dans l'article précédent (SOS, RH en détresse), je pense qu'il existe une multitude de nuances et que c'est précisément sur ces nuances que pourrait se situer l'intérêt de l'enquête.

Quelle pertinence de gérer le secteur social avec les méthodes du privé? Quelles sont les méthodes en question? Quel impact sur des salariés aux profils "sociaux" d'être encadrés et évalués selon ces méthodes? Quels effets sur les usagers???

Cela me rappelle, entendu lors du rassemblement des indignés du 15 octobre dernier à Paris, une infirmière qui s'indignait de devoir appeler ses patients des clients...

Cela commence souvent comme ça avec un beau powerpoint des Big Four qui vous accompagne dans votre mutation vers l'efficacité... dans le silence ou les claquements de porte... et cela semble assez représentatif des mutations actuelles initiées ou subies par le secteur associatif... alors comment se situe SOS, précurseur, dans l'air du temps, big four associatif???

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDOUILLETTE AAAAA

le 25 octobre 2011 - 15:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un article intéressant sur le même sujet: "le ras-le-bol des associatifs

<http://voila-le-travail.fr/2011/08/05/les-ras-le-bol-des-associatifs/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BRUNO CARNEVALI

le 1 novembre 2012 - 0:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



vous souhaitez des informations sur le groupe SOS? je nconnais Jean Marc Borrello depuis 1988. j'ai travaillé avec Regine et JMB sur un plan très particuliers depuis la création de sos di. je peut apporter a votre connaissance d'importantes informations.

Bien à vous.

PS: j'ai été un dés responsable de 1992 à 1995 de la boîte de nuit Le Palace

En outre je peut vous apportez des éléments sur l'assoc Les Tournelles lors de sa fusion avec le groupe SOS.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE